

Lycéens et étudiants à l'écoute des enjeux de l'installation

En décembre dernier, le sujet de l'installation en viticulture a été abordé dans les classes de bac pro du lycée Avize Viti Campus et de BPREA du CFPPA d'Avize. Un moment d'écoute et de partage constructif.

Chaque année, le Point Accueil Installation (PAI) intervient dans les lycées agricoles du département en collaboration avec la Chambre d'agriculture, le Syndicat Général des Vignerons (SGV) et le Groupe des Jeunes Vignerons. L'objectif est d'informer au plus tôt les futurs installés sur le parcours à l'installation, les démarches à effectuer et les aides disponibles.

« On ne s'improvise pas chef d'exploitation », Antonin Aubry, membre du Groupe des Jeunes Vignerons et Elise Le Hénaff, chargée d'études et d'animation au SGV, donnent le ton en évoquant l'importance de détenir la capacité professionnelle agricole. Savoir conduire et gérer une exploitation agricole constitue un facteur de réussite dans la pérennité et le développement

de l'exploitation et consolidera le projet d'installation..

Passer par le PAI

« Anticiper vos démarches, c'est réussir votre installation », poursuit Caroline Ledeuil, conseillère installation-transmission à l'Adasea. « Il faut compter entre 12 et 18 mois pour une installation avec trois étapes clés : s'informer, se former et évaluer son projet ». Toutes ces étapes sont détaillées lors du rendez-vous pris avec la conseillère Installation du PAI. Parce que présenter du concret vaut mieux que de longs discours, Alexandre Chaillon, président du Groupe des Jeunes Vignerons, installé depuis 2017, a apporté son témoignage concernant son installation, notamment son premier rendez-vous au PAI à la fin duquel il a reçu son autodiagnostic. « Cet outil m'a permis de poser une première fois sur papier mon projet d'installation. La trame de questionnement m'a aidé dans ma réflexion ».

Complémentarité des intervenants

L'importance d'évaluer son projet sous l'angle économique par le biais d'un plan d'entreprise (PE) a été également souligné par Mickael Py, chef du pôle « entreprises et stratégies » à la Chambre d'agriculture, « L'objectif du PE est de démontrer la viabilité de votre projet à moyen terme ». L'occasion était donnée d'informer ces futurs exploitants sur les aides à l'installation existantes, telles que la dotation jeunes agriculteurs (aide de l'État), les aides régionales, les abattements

MSA, etc. Les messages clés ont été appuyés et étayés par Alix Loiseau, chargée d'animation au SGV, et Mathilde Savoye, membre du Groupe des Jeunes Vignerons. La complémentarité des interventions des différentes structures et la combinaison d'experts et de professionnels ont facilité l'écoute et la compréhension des enjeux par ce public étudiant. Des échanges à renouveler sans modération !

Contact :

Point Accueil Installation de la Marne : Adasea 51 03 26 04 74 09

Le PAI, c'est quoi ?

Le Point Accueil Installation, présent dans chaque département, est la porte d'entrée pour les porteurs de projets qui souhaitent s'installer en agriculture et en viticulture. Le PAI a vocation à accueillir, informer et orienter tous les candidats sur les démarches à réaliser, les différentes étapes à suivre, les aides financières potentielles et les interlocuteurs en lien avec leur projet. Le PAI assure une mission de service public par convention avec la DDT, la DRAAF et la Région Grand Est. Ces deux dernières financent le PAI.



Crédit : DR

Savoir conduire et gérer une exploitation constitue un facteur de réussite pour la pérennité du projet d'installation.